République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600685-20251222-003320232-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures, dans le respect des distanciations sociales dû au Covid 19 le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Monsieur André JOSSE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par courrier aux conseillers municipaux le deux juillet deux mille vingt-deux la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le deux juillet deux mille vingt-deux.

Vote
Pour :10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. André JOSSE, M. Bruno LE MEN, Mme Martine GOUÉDO, Mme Monique RONDEAU, M. Frédérique MARAY, M. Ronan GARIN, Mme Fabienne MÉZANGES, M. René BOULÉ

Absents excusés : M. Marc PETON ayant donné un pouvoir à M. Bruno LE MEN et Mme Solange GLÉHELLO ayant donné un pouvoir à M. André JOSSE, M. Sébastien BÉCEL,

A été nommée secrétaire : M. Frédérique MARAY,

N°0033-2023 – Tarifs communaux 2024

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de définir les tarifs communaux pour l'année 2024.

Période	***Commune***		***Hors commune***	
Salle polyvalente	***Été (1er mai au 30 septembre)***	***Hiver (1er octobre au 30 avril)***	***Été (1er mai au 30 septembre)***	***Hiver (1er octobre au 30 avril)***
Caution (avec vidéprojecteur)	600.00€	600.00€	600.00€	600.00€
Vin d'honneur	40 €		60€	
Location 1 journée	80.00€	100.00€	180.00€	200.00€
Location 2 journées	150.00€	170.00€	280.00€	300.00€
Location 3 journées	200.00€	250.00€	400.00€	450.00€
Réunion (demi-journée)	45.00€		70.00 €	
Associations	Gratuit		Gratuit	
Location sono	Caution : 300.00€		Caution : 350.00€	
Location sono Asso	Caution : 300.00€		Caution : 300.00€	
Prêt vaisselle	Gratuit		10.00€	

Columbarium		**Cavurne**
10 ans	200.00€	50 ans : 200.00€
20 ans	400.00€	**Cimetière**
30 ans	600.00€	15 ans : 33.00€
40 ans	800.00€	30 ans : 66.00€
50 ans	1 000.00€	50 ans : 110.00€

Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré
-Approuvent à l'unanimité les tarifs communaux pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 14 décembre 2023
Le Maire, André JOSSE